



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2437

"Opéra de Lyon - Remplacement des ascenseurs et escaliers mécaniques" - place de la Comédie, à Lyon 1er - Opération n° 01014076 - Adaptation du montant de l'opération et affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme n° 20020

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 9 MARS 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2437 - "OPERA DE LYON - REMPLACEMENT DES ASCENSEURS ET ESCALIERS MECANIQUES" - PLACE DE LA COMEDIE, A LYON 1ER - OPERATION N° 01014076 - ADAPTATION DU MONTANT DE L'OPERATION ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2016-1, PROGRAMME N° 20020 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2020/236 du 28 septembre 2020, vous avez approuvé le lancement de l'opération « Opéra de Lyon - Remplacement des ascenseurs et des escaliers mécaniques » pour un montant global de 985 000 € HT, soit 1 182 000 € TTC (valeur septembre 2020).

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Opéra de Lyon - Remplacement des ascenseurs et des escaliers mécaniques ».

Par délibération n° 2021/1152 du 30 septembre 2021, vous avez approuvé un complément de 41 667 € HT, soit 50 000 € TTC, en vue de la réalisation de travaux urgents, portant le montant global de l'opération à 1 026 667 € HT, soit 1 232 000 € TTC (valeur juin 2021).

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Gestion hors taxe enveloppes thématiques 2017-2020 », n° 2016-1, programme n° 20020.

L'Opéra de Lyon, classé immeuble de grande hauteur, possède 10 ascenseurs et 6 escaliers mécaniques. La présente opération permet le remplacement de 2 ascenseurs duplex (quotidiennement utilisés par le personnel) et du monte-charge (pour les décors), ainsi que la modernisation des 2 escaliers mécaniques Nord empruntés par le public pour accéder à la salle.

Un complément de 147 100 € HT, soit 176 520 € TTC, est nécessaire afin de mener à bien les travaux. Ce complément est rendu nécessaire par les révisions de prix à la hausse (non incluses initialement au pré-chiffrage), les compléments de diagnostics plomb et amiante, ainsi que les prestations de contrôle technique et de coordination sécurité et protection de la santé. Le montant global de l'opération doit être porté à 1 173 767 € HT, soit 1 408 520 € TTC (valeur novembre 2022).

Le montant de cette augmentation sera financé par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme n° 20020 « Gestion hors taxe enveloppes thématiques 2017-2020 ».

Vu les délibérations n° 2020/236 du 28 septembre 2020, n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, n° 2021/1152 du 30 septembre 2021, et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le nouveau montant de l'opération n° 01014076 « Opéra de Lyon - Remplacement des ascenseurs et des escaliers mécaniques » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2016-1, programme n° 20020.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 20020, AP n° 2016-1, opération n° 01014076, et imputées aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 311, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :  

Déjà réalisé :	816 395,00 €HT	soit 979 674,00 €TTC
2023 :	357 372,00 €HT	soit 428 846,00 €TTC
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET